

CILSS

INSTITUT DU SAHEL

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

6^e session ordinaire

RAPPORT FINAL



Les 17 et 18 décembre 1990 , s'est tenue dans les locaux de la Direction générale de l'Institut du Sahel la 6^e session du Conseil scientifique et technique (CST) de l'Institut du Sahel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Abou SOW, Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture du Mali en présence de M. Al Hassane DRAVÉ, correspondant national du CILSS au Mali.

Ont pris part à cette 6^e session :

- les représentants des pays membres du CILSS :

M. OUADBA Jean- Marie (Burkina Faso)

M. Momodou SOMPO-CEESAY (Gambie)

M^{me} Isabelle MIRANDA (Guinée Bissau)

M. Birama DIAKITÉ (Mali)

M. Mohamed El Moctar O. Moustapha (Mauritanie)

D^r Moussa ADAMOU (Niger)

M. Pape N'Diengou SALL (Sénégal)

M. Mahamat Adoum DJAYA (Tchad) ;

- le représentant du Secrétaire exécutif du CILSS ;

- le Directeur général ;

- les représentants d'institutions partenaires : ICRAF, ICRISAT ;

Absents : M. Antonio MONTEIRO (Cap-Vert)

le Président du Comité scientifique et de gestion (CSG) du CERPOD

le représentant du Centre AGHRYMET

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali a d'abord souhaité la bienvenue en terre malienne aux participants.

Il a ensuite rappelé le chemin parcouru pour redynamiser l'INSAH, l'apport du CST dans la formulation du programme quinquennal de l'Institut du Sahel (1990-1994) qui a été adopté par la 25^e session du Conseil des Ministres du CILSS tenue à Bissau en janvier 1990 et qui sera soumis incessamment à une table ronde de bailleurs de fonds.

Terminant son allocution, le représentant du Ministre de l'Agriculture a adressé ses remerciements aux partenaires de l'Institut du Sahel qui n'ont ménagé aucun effort pour l'assister dans l'élaboration de son programme quinquennal et qui lui apportent leur appui

Auparavant, le représentant du Secrétaire exécutif du CILSS a dans son discours, tenu à réaffirmer l'intérêt que le Secrétaire exécutif du CILSS porte aux conclusions et recommandations du CST de l'INSAH.

Il a ensuite souligné l'urgence et l'impérieuse nécessité de structurer un espace scientifique sahélien.

Après la cérémonie officielle d'ouverture, le Conseil a commencé ses travaux.

Le bureau suivant a été élu :

- Président : M. Momodou SOMPO-CEESAY
- Vice président : M^{me} Isabelle MIRANDA
- Rapporteur : M. Pape N'Diengou SALL

Le secrétariat de la réunion a été assuré par l'Institut du Sahel.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président de séance a soumis à la réunion l'ordre du jour suivant qui a été adopté :

1. Ouverture officielle
2. Élection du bureau de la session
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et examen du rapport d'activités du Directeur général de l'INSAH
5. Présentation et examen du programme de travail 1991 par le Directeur général
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport final de la session
8. Clôture officielle.

Abordant les différents points de cet ordre du jour, la réunion a dégagé des conclusions et a formulé des recommandations.

I - Examen du rapport d'activités du Directeur général de l'INSAH

Suite à la présentation des différents axes du rapport d'activités par le Directeur général de l'INSAH, la réunion a d'abord posé des questions d'éclaircissement et demandé des compléments d'informations sur certaines activités.

Tout en appréciant la qualité du document présenté, le Conseil a noté les difficultés et contraintes que rencontre l'INSAH dans le cadre de l'exécution de ses activités :

- . problèmes financiers causés par l'irrégularité et l'insuffisance des versements des contributions des États membres du CILSS (seulement environ 40% du budget au 30 septembre 1990) ; la complexité et la lourdeur des procédures de transfert des fonds en provenance des sources de financement extérieures ;
- . insuffisance de ressources humaines dans des programmes-clés ; manque de perfectionnement du personnel ;
- . manque de moyens matériels et de locaux fonctionnels ;
- . difficultés de communication entre l'INSAH et les États membres du CILSS.

La réunion a par ailleurs fait les constats suivants :

- insuffisance de la collaboration entre l'INSAH et le Centre AGRHYMET dans l'exécution de certains volets de programmes d'une part, et d'autre part, entre le R³S et le RESPAO pour ce qui est du volet systèmes de production ;
- difficultés rencontrées par l'INSAH dans la mise en œuvre du volet primaire du Programme Sahélien d'Education (PSE).

Enfin, le Conseil a recommandé :

- d'accélérer la mise en place des mécanismes d'évaluation des projets et programmes prévus dans le programme quinquennal ;
- une meilleure implication et plus d'initiative de l'INSAH dans toutes les activités de recherche dans le Sahel en particulier dans le domaine de l'agroforesterie ;
- à l'INSAH de s'investir davantage dans la production scientifique ;
- d'assurer progressivement une couverture de tous les pays du Sahel par le programme Radio rurale ;
- un respect des engagements financiers par les États.

Après ces observations et recommandations, le Conseil a adopté le rapport d'activités du Directeur général de l'INSAH.

II - Examen du programme de travail 1991

Le Directeur général de l'INSAH a fait l'économie du programme de travail prévu pour 1991 en soulignant la nouvelle présentation du document, qui répond à un vœu d'harmonisation exprimé par le Comité technique des experts (CTE) du CILSS.

Examinant minutieusement les propositions contenues dans le document, le Conseil a fait les observations et émis les recommandations suivantes :

Sur la forme du document :

le Conseil félicite l'INSAH pour la tentative d'harmonisation ainsi faite et demande pour l'avenir, l'intégration de fiches d'activités incluant les données techniques et financières de même que les ressources humaines nécessaires à l'exécution des activités projetées ;

Sur les aspects techniques :

- le Conseil recommande une implication plus grande des États dans l'élaboration des termes de références des futurs programmes, afin d'aider à mieux articuler les interactions pouvant mobiliser des financements et éviter ainsi que les programmes porteurs, manquent de financement. À cet égard, le Conseil a souligné la nécessité de définir des priorités parmi les activités programmées ;

- par ailleurs, le Conseil approuve l'effort entrepris par l'INSAH pour développer la collaboration avec les institutions régionales et internationales ;

- il recommande d'explorer les nouveaux créneaux à occuper en y associant le maximum d'États ;

- le Conseil appuie les propositions de l'INSAH de mettre en place un système de bourses d'études ;

- il approuve la proposition de considérer 1991 comme année préparatoire des réunions des directeurs généraux de la recherche agricole (DIGRA) et du comité régional de la recherche agricole (CRRRA) ; par conséquent, une priorité sera accordée à la mise en place des bourses d'études ;

- le Conseil encourage la formation ponctuelle envisagée pour le personnel de l'INSAH et l'informatisation de la gestion de l'INSAH ;

- Conscient de la nécessité d'une maîtrise et d'une bonne diffusion des résultats de recherche, le Conseil recommande à l'INSAH de se doter d'une expertise dans l'édition scientifique ;

- concernant le projet de gestion des ressources naturelles, le Conseil demande que le potentiel de partenaires scientifiques de coopération soit élargi afin de s'assurer que les orientations et les approches développées se rapportent au Sahel dans ce programme ; des opportunités devraient être trouvées pour établir des rapports entre le volet de formation de RCS-Sahel et ce projet ;
- le Conseil réitère l'importance de la formation en matière de gestion de la recherche pour les pays sahéliens, et fait sienne l'initiation des activités de recherche afin de développer de nouveaux outils et approches. Le Conseil demande également que le programme AGIR travaille étroitement avec ISNAR à cet effet ;
- par ailleurs, pour un meilleur suivi des activités de l'INSAH, le Conseil demande la participation de quelques uns de ses membres aux différentes rencontres techniques sectorielles qu'organisent les différents programmes de l'INSAH ;
- dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de développement des ressources humaines pour les SNRA, le Conseil recommande que la stabilité du personnel déjà en place dans les systèmes nationaux de recherche agricole soit prise en compte ;
- pour assurer la continuité du programme radio rurale qu'il encourage, le Conseil appuie la proposition de l'INSAH de demander que le Secrétariat exécutif du CILSS , dans le cadre du programme régional d'information et de sensibilisation multimédia sur l'environnement (PRISME) tienne compte des activités de radio rurale dans sa programmation 1991.

Après ces remarques et recommandations, le Conseil a adopté le programme de travail 1991 de l'INSAH.

III - Questions diverses

Le Conseil a déploré l'absence du délégué du Cap Vert pendant plusieurs années consécutives, ce qui constitue un handicap pour certains programmes importants qui ont besoin de la riche expérience de ce pays dans ces secteurs.

•••••

Après les questions diverses, les membres du Conseil ont continué leur travaux à **huis clos** pour étudier des mécanismes d'organisation de leurs futures sessions ; **en voici le rapport**

Le Conseil scientifique et technique (CST) s'est réuni à huis clos le 18 décembre 1990 pour discuter de l'organisation de ses futures réunions. Les questions suivantes ont été discutées :

- 1 - composition et qualité de membre du Conseil ;
- 2 - mécanisme pour l'examen scientifique des travaux de l'INSAH ;
- 3 - date et lieu de la prochaine session.

1 - Composition et qualité de membre du Conseil

Les discussions relatives à ce point ont conduit le Conseil à prendre les décisions suivantes

- a) les membres du Conseil sont nommés sur la base de leurs compétences scientifiques;
- b) le Conseil choisira les futurs membres à partir des candidatures reçues des États membres ;
- c) le nombre des membres du Conseil devrait être revu lors de la prochaine réunion, particulièrement le nombre des représentants des États non membres ;
- d) pour la session de 1991, le directeur général, en concertation avec le président, identifiera et invitera les membres représentant les partenaires de coopération ;
- e) un mécanisme sera mis en place afin d'assurer le renouvellement des membres tout en veillant à la continuité ;
- f) la durée du mandat des membres est de quatre (4) ans et l'année 1990 est considérée comme année 1.

2 - Mécanisme pour l'examen scientifique des programmes de l'INSAH

Le Conseil a décidé de mettre sur pied un comité de programme de 3 à 4 personnes. Ce comité se réunira un (1) jour avant la session du CST pour examiner avec le personnel de l'INSAH le contenu scientifique des programmes. Le rapport du comité de programme sera discuté par le CST.

Les décisions ci-dessus mentionnées peuvent nécessiter ou pas des amendements au règlement intérieur. Les membres du CST sont convenus d'examiner le règlement intérieur à la lumière des décisions ci-dessus et ils communiqueront les recommandations au président qui les transmettra au directeur général de l'INSAH à toutes fins utiles.

3 - Date et lieu de la prochaine session

La prochaine session du CST se tiendra à Bamako en novembre 1991.

.....

Enfin, le Conseil a adressé une motion de remerciements aux autorités maliennes.

Discours du représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS à l'ouverture de la session

- Monsieur le représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali,
- Monsieur les membres du Comité Scientifique et Technique,
- Mesdames, Messieurs,

Le Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Ali DJALBORD DIARD, par ma voix, vous prie de bien vouloir l'excuser pour son absence à cette 6^e session du Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel, pour des raisons indépendantes de sa volonté. Toutefois, il demeure convaincu et confiant que le sérieux qui a toujours animé vos travaux sera encore de mise, une fois de plus conscient de votre volonté de faire de l'INSAH un centre d'excellence, un passage obligé en matière de recherche scientifique et technique au Sahel.

- Mesdames, Messieurs,

Le temps est venu d'une initiative d'envergure, permettant de structurer un espace scientifique régional, car la situation économique des États Sahéliens ne permet pas pour longtemps que chacun dispose d'un système national de recherche performant. L'appropriation de l'activité de recherche par les pays sahéliens ne peut se faire qu'à l'échelle transnationale.

Le Sahel en cette fin d'un siècle de progrès prodigieux des sciences et des technologies, reste une région dépendante où la recherche scientifique est rarement maîtrisée par les institutions et chercheurs nationaux.

Il est pourtant clair que si les contraintes économiques et politiques ont une part importante dans notre retard, la gestion d'un environnement à contraintes physiques majeures, et de ressources naturelles renouvelables précarisées, pèse lourdement sur le destin des sociétés sahéliennes et sollicite l'activité des chercheurs.

De même, la maîtrise des connaissances économiques et démographiques, conditionne la mise en œuvre des politiques de population efficaces.

Dès lors, l'existence d'une communauté scientifique sahélienne, s'intégrant dans la communauté scientifique africaine et internationale, devient une nécessité impérieuse.

Pour ce faire, un certain nombre de pôles déjà existant dans les États membres du CILSS, doit être identifié et doté de moyens financiers et matériels conséquents permettant à des équipes de chercheurs de travailler dans de meilleures conditions.

Ces pôles pourront selon leurs champs de compétence, développer des programmes fédérateurs associant des équipes et échangeant des chercheurs. Il s'agira de faire admettre à nos États que l'échelle nationale ne justifie qu'exceptionnellement un investissement lourd et que l'association fédératrice d'équipes nationales est la meilleure voie pour mobiliser des moyens durables.

Cette nouvelle approche, l'INSAH en a fait sienne en se dotant d'un cadre stratégique, véritable tableau de bord depuis bientôt deux ans.

Si je me suis permis ces quelques mots, c'est pour mieux situer l'importance du rôle du Comité scientifique et technique dans cette dynamique enclenchée depuis peu. Parceque vous constituez un maillon indispensable dans l'orientation, l'analyse, le suivi et l'évaluation des activités dans le cadre de la mise en œuvre du plan quinquennal de l'Institut du Sahel.

Tout à l'heure, il vous appartiendra d'apprécier le travail accompli par l'INSAH pendant l'année en cours, d'apprécier aussi le programme de travail pour l'année 1991, et de prodiguer des conseils et suggestions pour plus d'efficacité.

Qu'il me soit permis, au nom du Secrétaire Exécutif de remercier nos partenaires de la communauté internationale pour leur soutien inlassable à la cause sahélienne en général et au CILSS en particulier. Nous demeurons convaincus qu'ils vont s'impliquer d'avantage dans la dotation de ces pôles de moyens scientifiques, techniques et financiers comparables à leurs homologues des pays avancés et qui permettra de faire émerger une capacité scientifique sahélienne capable de s'intégrer à la communauté internationale.

J'adresserais une mention spéciale aux autorités maliennes qui ont consenti d'énormes sacrifices et qui de tout temps ont cru aux possibilités de notre institution de recherche.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Discours du représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali à l'ouverture de la session

- Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS
- MM. les représentants des Agences de coopération scientifique et technique
- MM. les membres du Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel
- Monsieur le Directeur général de l'Institut du Sahel,
- Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons pour la 3^e année consécutive à l'occasion de la 6^e session ordinaire du Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel. Je voudrais à cette occasion vous souhaiter, au nom du Ministre de l'Agriculture du Mali, la bienvenue et un heureux séjour à Bamako.

Mesdames et Messieurs,

Je disais tantôt que c'est la 3^e fois en l'espace de 3 ans que le CST se tient régulièrement. Ceci est un signe de réveil certain de cette institution régionale qui, à un moment donné de sa vie était menacée de disparition.

En 1988, vous aviez examiné les propositions et recommandations formulées par la mission de redynamisation de l'Institut du Sahel, et vous aviez contribué à les rendre plus opérationnelles et plus adaptées à l'évolution de l'environnement scientifique. Vous avez également approuvé le principe de doter cette institution d'une programmation d'activités à moyen terme.

En 1989, l'Institut du Sahel vous avait soumis, conformément aux recommandations de ses organes de contrôle et de décision, un projet de programme quinquennal (1990-1994) avec comme élément de base une stratégie définissant le mandat juridique et opérationnel, proposant un cadre institutionnel plus adapté et un canevas de coopération régionale et internationale plus dynamique.

Mesdames, Messieurs les membres du CST,

C'est l'occasion pour moi de vous informer que le programme quinquennal de l'Institut du Sahel qui a été soumis à la 25^e session du Conseil des Ministres du CILSS tenue à Bissau en février 1990 a été adopté. L'adoption de ce programme est couplée d'une autre recommandation à l'égard de l'Institut du Sahel : la mise en forme définitive et l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds autour de ce programme quinquennal.

Aujourd'hui la 6^e session ordinaire du Conseil scientifique et technique aura à examiner les dossiers faisant état de l'exécution des programmes en cours. Vous constaterez qu'il y'a eu un début d'exécution de certaines activités prévues dans le cadre de ce programme quinquennal ; la mise en œuvre effective d'une majeure partie de son contenu devant intervenir en 1991.

Du constat du chemin parcouru de 1988 à 1990, nous pouvons dire que l'Institut du Sahel se remet lentement mais sûrement sur les rails pour jouer le rôle qui lui est dévolu : la coordination de la recherche agricole, la diffusion de l'information scientifique et technique et la formation dans la région sahélienne au profit des populations sahéliennes. Il s'agit assurément là d'un dynamisme qu'il faut saluer et dont il faut souhaiter la poursuite.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes sincères remerciements aux partenaires scientifiques de l'Institut du Sahel qui n'ont ménagé aucun effort pour l'assister dans l'élaboration de son programme quinquennal et lui apporter leur appui à l'exécution des projets et programmes en cours. Je souhaite que cette assistance et ce appui puissent s'accroître dans les années à venir pour l'établissement d'un meilleur dialogue entre eux et l'Institut du Sahel et pour une meilleure organisation de l'espace scientifique sahélien.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la 6^e session ordinaire du Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel.

Je vous remercie.

Discours du représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali à la clôture de la session

- M. le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS
- MM. les représentants des agences de coopération scientifique et technique
- MM. les membres du Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel
- M. le Directeur général de l'Institut du Sahel
- Mesdames, Messieurs,

Vous avez, deux jours durant, examiné successivement le rapport d'activités du Directeur général de l'Institut du Sahel et le programme de travail pour 1991.

Cet examen a permis de mesurer le volume et la qualité du travail réalisé pendant l'année 1990 et de réajuster les orientations futures de l'institution.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs les membres du CST, d'apprécier la diversité de profils retenus pour la constitution de l'actuelle session du CST ; ce qui a eu pour conséquence positive une analyse intégrée et cohérente des activités menées ou programmées de l'Institut du Sahel. Vos suggestions et critiques faites durant ces deux jours ont porté sur

- la disposition en ressources humaines et financières pour l'exécution des tâches proposées pour l'année 1991 ;
- la conformité des activités retenues par rapport à celles des programmes nationaux et à celles du programme quinquennal adopté cette année ;
- la nécessité de fournir plus d'indications sur les finalités, les objectifs et les cibles recherchées ;
- enfin, la nécessité de doter l'INSAH d'un mécanisme d'évaluation interne et externe des projets et programmes et d'un cadre de diffusion et de valorisation de résultats scientifiques.

Ces quelques points pertinents retenus de vos débats montrent que l'Institut du Sahel est en train de se doter d'un véritable instrument d'orientation et d'évaluation ; ce qui lui offre un avantage certain pour mieux maîtriser sa programmation en rapport avec les préoccupations des systèmes nationaux de recherche agricole et pour mieux se situer par rapport aux interventions des centres internationaux et régionaux opérant dans la sous-région sahélienne.

Cette nouvelle dynamique mérite d'être encouragée et je vous exhorte à y persévérer afin de doter notre institution de moyens pouvant contribuer à une meilleure organisation de l'espace scientifique au service du développement de nos pays respectifs.

Je ne saurais terminer sans remercier les partenaires de la communauté internationale, qui depuis deux ans, ont manifesté une volonté croissante à soutenir l'Institut du Sahel dans sa nouvelle dynamique. Ces remerciements s'adressent particulièrement à l'Agence canadienne de coopération pour le développement international, qui a mis à la disposition de l'Institut du Sahel un financement de 3 millions de dollars canadiens pour l'appuyer dans la mise en œuvre de son programme quinquennal ; à l'USAID, à la CCE et à l'UNSO, qui manifestent actuellement un intérêt certain pour concrétiser leur contribution à cette redynamisation.

Mesdames et Messieurs, vous avez fourni les éléments d'appréciation nécessaires à l'Institut du Sahel pour convaincre les autres instances de contrôle et de décision dans les jours à venir. Au nom du gouvernement malien, je vous en félicite.

Vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos, les travaux de la 6^e session du conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel.

Je vous remercie.

Motion de remerciements

Les participants au Conseil scientifique et technique de l'Institut du Sahel, réunis en leur 6^e session du 17 au 18 décembre 1990 à Bamako, adressent leurs vifs remerciements :

- au Général Moussa TRAORÉ, Secrétaire général de l'Union démocratique du peuple Malien (UDPM), chef de l'État du Mali ;
- au Gouvernement et au peuple malien pour l'accueil et l'hospitalité toute africaine dont ils ont bénéficié lors de leur séjour au Mali.

Fait à Bamako, le 18 décembre 1990

Les participants

Liste des participants

Pays	Nom	Adresse
Représentant des États membres du CILSS		
Burkina Faso	M. OUADBA Jean- Marie	IRBET OUAGADOUGOU
Gambie	M. Momodou SOMPO CEESAY	Département recherches agricoles YUNDUM
Guinée Bissau	M ^{me} Isabelle MIRANDA	Ministère du Dévelop- pement Rural et de l'Agriculture BISSAU
Mali	M. Birama DIAKITÉ	Institut d'Économie Rurale (IER) BAMA KO
Mauritanie	M. Mohamed El Moctar O. Moustapha	C.N.E.R.V NOUAKCHOTT
Niger	D ^r Moussa ADAMO U	INRAN NIAMEY
Sénégal	M. Pape N'Diengou SALL	Directeur des recherches sur les productions forestières - ISRA DAKAR
Tchad	M. Mahamat Adoum DJAYA	B.R.A. Ministère de l'Agriculture N'DJAMÉNA

Observateurs

ICRAF	M. BONKOUNGOU Édouard	NAIROBI (Kenya)
ICRISAT	M. LAWALI	BAMAKO (Mali)

Représentant du Secrétariat exécutif du CILSS

D^r CAMARA Ibrahim
DEP
OUAGADOUGOU

Institut du Sahel

Directeur Général	D ^r Amadou Tijan JALLOW	
Directeur administratif et financier	M. Madi KONATÉ	
Contrôleur financier	M. Adou GADIAGA	
Département Recherche sur le milieu et l'Agriculture (DRMA)	M. LAOMAÏBAO Netoyo	Directeur
	M ^{me} BA Daoulé DIALLO	Coordonnatrice UCTR/PV
	M. Adolphe KÉRÉ	Coordonnateur prog. Mil
Département Documentation Information - Formation	M ^{me} Rokia BA TOURÉ	Chef Division Information
	M. Samba AW	Coordonnateur RÉSadoc
	M. Moussa DIAKITÉ	RÉSadoc
Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD)	M. NASSOUR G. Ouaïdou	Directeur
Traducteur/Interprète Secrétariat	M. Souleymane KONTÉ Makane KEÏTA Alassane N'DIAYE M ^{me} KANTÉ Fatoumata	RÉSadoc Division Information DAF
Audiovisuel	Youssouf COULIBALY	Division Information